Centrale René-Lévesque

Fiche technique

Historique

L'élection de René Lévesque, le 22 juin 1960, au sein de l'équipe de Jean Lesage marque le début de la carrière politique d'un homme qui a contribué de façon exceptionnelle au développement énergétique et économique du Québec.

En 1960, lorsque le gouvernement Lesage, récemment élu, confie à Hydro-Québec le mandat de développer le potentiel des rivières Manicouagan et aux Outardes, René Lévesque est ministre des Ressources hydrauliques et des Travaux publics. Les travaux préparatoires pour la construction de Manic-3 sont lancés alors qu'il est ministre des Richesses naturelles.

En 1976, René Lévesque est premier ministre du Québec lorsque la mise en service de cette centrale marque la fin des travaux sur la rivière Manicouagan. Il aura été témoin de toutes les phases de la construction de l'important complexe Manic-Outardes depuis son coup d'envoi jusqu'à son parachèvement.

La dénomination de la centrale Manic-3 en l'honneur de René Lévesque rappelle l'important rôle qu'a joué ce personnage dans le développement du complexe Manic-Outardes. Elle vient s'ajouter à celle de Manic-5, dont le barrage porte le nom de Daniel Johnson, en l'honneur de cet ancien premier ministre décédé sur place, en 1968, la veille de l'inauguration de cet ouvrage. Elle est complétée par celle de la centrale Manic-2, qui portera le nom de Jean Lesage. Ainsi, le nom de ces trois prestigieux hommes politiques sera lié à jamais à celui de la Manicouagan.

Caractéristiques

Outre la centrale René-Lévesque, l'aménagement comprend un barrage, un évacuateur de crues et un poste élévateur de tension.

Centrale René-Lévesque

Début des travaux : 1970
Mises en service : 1975-1976

Puissance installée : 1 244 MW
Nombre de groupes : 6
Type de turbines : Francis

Barrage Manic-3

Le barrage Manic-3 est un barrage en enrochement. Durant les années 1960, les barrages en béton étaient très populaires. Cependant, les barrages en enrochement ont l'avantage d'être moins coûteux et de permettre une plus grande rapidité de construction. C'est d'ailleurs à ce type de barrage que l'on a par la suite eu recours pour les grands aménagements de la Baie-James.

Type de barrage : Barrage-poids en sable et en gravier
Hauteur : 107 m
Longueur : 395 m

Réservoir Manic 3

Superficie : 236 km^2

Mur d'étanchéité

Lors de la construction de Manic-3, on a découvert sous le lit de la rivière, à l'emplacement du barrage principal, une gorge d'une profondeur de 122 mètres remplie d'alluvions perméables. Pour empêcher l'eau de s'infiltrer sous le barrage, les ingénieurs ont conçu un mur d'étanchéité. Celui-ci comporte deux rangées de pieux et de panneaux moulés qui pénètrent jusqu'à 60 centimètres dans le roc de fondation.

2010G202-2 100 % recyclé